

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Procédure Adaptée
(Article 28 du code des Marchés Publics)

ACTE D'ENGAGEMENT

Objet de la consultation :

**Fourniture et livraison de repas servis en liaison froide pour
La cantine de Solaize**

Codes CPV : 55521200

Pouvoir adjudicateur :

MAIRIE DE SOLAIZE

47 Place de la Mairie
69360 Solaize

Tél : 04 78 02 82 67
Fax : 04 78 02 94 16

Marché passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics : Monsieur le Maire, Guy BARRAL.

Ordonnateur : Monsieur le Maire, Guy BARRAL.

Comptable Public assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier payeur de Saint Symphorien d'Ozon.

Article 1 : Parties Contractantes :

Personne publique : La commune de

Représenté par : Son Maire, en application de la délibération n°..... en date du

Et

Entreprise :.....

Représentée par :.....

Adresse Professionnelle :

Téléphone :

Télécopie :

Agissant au nom et pour le compte

De :.....(pouvoir joint)

Forme juridique :

Au capital social de :.....

Ayant son siège social à :

Téléphone :

N° SIRET :

Code APE :

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

-Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières et des documents qui y sont mentionnés,

-Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations exigés au règlement de consultation.

M'engage, sans réserve et conformément aux stipulations à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée 2 mois après la date limite de réception des offres

Article 2 : Durée du marché :

1 an reconductible 2 fois. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché (art. 16 du CMP)

Article 3 : Tarification : prix unitaire, (fourniture et livraison compris) :

Elle est réputée comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres ainsi que les frais d'émission du contrat et tout autre honoraire.

Prix d'un repas enfant classique :HT.....TTC

Prix d'un repas adulte : HT.....TTC

Prestations annexes

Prix d'un repas enfant en 1/2 self :HT.....TTC

Prix d'un repas enfant avec fruits frais locaux :.....HT.....TTC

Prix d'un repas enfant avec des produits bios :.....HT.....TTC

Prix d'un repas pour enfant allergique :.....HT.....TTC

Article 4 : Paiement :

Les règlements se feront par mandat administratif sur présentation de la facture adressée à l'échéance.

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

-du compte ouvert au nom de :

-sous le numéro :

.....

-Code banque-code guichet

Clé :

Agence bancaire de :

Pour l'entreprise.....	Pour la commune.....
A	A Solaize, le
Fonction :	Le Maire, personne responsable du marché
Nom :	